

Fabrice Hamelin*La spécificité militaire, une construction institutionnelle
le cas de la formation des officiers du génie aux XIX^e et XX^e siècles.***RESUME DE LA THESE**

L'objet de cette thèse est de contribuer à mieux comprendre les transformations des forces armées. Il est de montrer que l'hypothèse d'une spécificité de l'institution militaire liée à sa fonction de combat est non seulement stérilisante pour les comprendre mais est également historiquement fautive. La spécificité militaire n'est pas fonctionnelle et l'ordre interne de l'ensemble formé par les armes ne repose pas davantage sur la complémentarité des fonctions remplies par chacune d'elle. La spécificité militaire est un produit historique et institutionnel.

Comme l'ont montré l'histoire et la sociologie militaire, l'environnement social, l'innovation technologique et les exigences renouvelées du combat sont des facteurs de transformation de l'institution militaire. Mais ils sont filtrés par les concurrences et les conflits internes à cet ensemble institutionnel complexe. Sur le long terme, l'édification et les transformations de l'institution militaire résultent ainsi principalement du jeu contradictoire de trois dynamiques endogènes que nous avons nommées *étatisation*, *militarisation* et *professionnalisation*. Le premier terme renvoie aux modalités d'intégration de l'institution militaire au sein de l'appareil administratif de l'Etat. Le second sert à rendre compte de l'intégration des armes, des groupes et des individus à l'institution militaire. Emprunté à la sociologie des professions, le troisième met en avant un travail de spécialisation et de différenciation interne.

Ce dynamisme institutionnel ne peut cependant être étudié qu'à partir d'une étude de cas précise, permettant de reconstruire l'emboîtement institutionnel qui forme l'institution militaire et d'en percevoir tous les effets sur son devenir. Ce parti pris ne s'appuie pas uniquement sur l'impossibilité d'embrasser toute la complexité de l'institution étudiée. Il s'appuie aussi sur le souci d'éviter une lecture trop généralisante de la réalité interrogée pour en faire, au contraire, une lecture intensive qui puisse empiriquement être documentée. L'étude repose ainsi sur le cas particulier de la formation des officiers du génie militaire depuis la Révolution française.

La première partie de la thèse porte sur les transformations du système de recrutement et de formation des officiers des armes. Elle montre la force structurante de la dynamique d'étatisation, qui produit un faisceau de contraintes normatives dont les résultats sont une segmentation initiale du système et l'entretien d'une forte différenciation interne. Deux filières de recrutement et de formation séparées coexistent (les filières saint-cyrienne et polytechnicienne) et un nombre croissant d'officiers est, au XIX^e siècle, exclu de ce système scolaire. Dans le cas de la filière polytechnicienne, cette étatisation se révèle doublement contraignante. Elle réduit l'autonomie professionnelle des corps d'officiers sans pour autant accroître leur militarisation. Elle fait de l'entrée dans la carrière militaire le résultat d'un parcours académique. Pour une partie importante des officiers polytechniciens devenir militaire constitue ainsi un échec et officier du génie un moindre mal.

Le caractère dominant de la dynamique d'étatisation ne doit pas pour autant masquer que l'édification de ce système de formation n'est pas simplement le résultat de la volonté des représentants de l'Etat ou bien encore le produit d'un mouvement général de bureaucratisation. La filière de formation des officiers polytechniciens est ainsi bâtie sous la pression conjointe d'une compétition interprofessionnelle opposant les deux armes concernées et d'une médiation sélective des organes centraux de l'Etat. Contraintes étatiques et compromis professionnels produisent un phénomène de « *path dependence* » qui permet de comprendre pourquoi ce système, dont le

principal défaut opérationnel est l'entretien du particularisme des armes, perdue jusqu'à la seconde guerre mondiale.

L'intégration du système de formation en 1945, par la généralisation et la redéfinition du système de formation saint-cyrien, contribue à substituer au particularisme des armes un particularisme militaire. Dans une certaine mesure, elle témoigne de l'invention d'une nouvelle profession militaire. Mais elle ne doit pas masquer la redécouverte rapide des vertus du système rejeté. Celle-ci inspire un grand nombre des réformes tentées ou réalisées depuis cinquante ans. Elle traduit notamment la nécessité de ne pas isoler la formation des cadres militaires de celle des autres cadres de l'Etat. Deux paradigmes concurrents inspirent les réflexions et les réformes concernant la politique de formation des officiers. Le premier vise à entretenir la spécificité de la profession d'officier, l'autre vise à réinsérer le groupe ou une partie du groupe des officiers parmi les groupes professionnels qui composent la haute fonction publique. Ce dernier s'affirme, plus particulièrement, au début de la V^e République. La tentation technocratique se diffuse alors au sein de l'armée de terre et notamment parce que les officiers doivent devenir des interlocuteurs crédibles pour les hauts fonctionnaires qui orientent désormais l'action publique.

Mais une institution perdure et se transforme également en affectant le comportement des individus qui la composent et notamment de ceux qui la dirigent. La seconde partie porte ainsi plus directement sur la construction historique et sociale d'un répertoire de comportements lié à la fonction d'officier. L'étude de la définition mais aussi des modalités d'apprentissage de ce répertoire révèle le contrôle exercé par les institutions militaires sur la transmission des comportements prescrits. Contrairement à l'édification des structures du système de formation, la construction sociale et la prise de rôle sont essentiellement contrôlées par les institutions militaires. Elles répondent avant tout à une logique de militarisation. Le rôle qui s'impose progressivement mais tardivement à l'ensemble des officiers des armes est celui du combattant meneur d'hommes, traditionnel au sein des armes de mêlée.

A travers le cas des officiers du génie, il est possible de montrer que cette évolution, qui substitue à la figure de l'*ingénieur militaire* celle de l'*officier ingénieur*, n'est pas le résultat mécanique des évolutions de l'art de la guerre. Elle est le résultat de fonctionnalisations successives, c'est-à-dire de réductions successives du rôle à une fonction institutionnelle qui éclipse sa complexité. Dans ce cas précis, la figure construite est néanmoins duale. Elle permet aux porte-parole de l'arme de défendre à la fois son intégrité et la légitimité de son existence au sein des forces armées. Ce mouvement de différenciation du rôle des officiers des armes, amorcé à la fin du XIX^e siècle, est accéléré par la création d'un système de formation unique et intégré. A partir de la seconde guerre mondiale les dynamiques de professionnalisation et de militarisation tendent ainsi à se confondre.

Le recrutement et la formation apparaissent alors conçus pour soumettre l'élève-officier à un modèle de socialisation cohérent, stable et unique lui permettant d'occuper convenablement un rôle spécifique. Non seulement l'institution militaire ne recrute pas n'importe quel étudiant pour constituer sa future élite, mais l'acquisition des comportements requis relève désormais d'un apprentissage clairement formalisé et soumis à une rationalité unique. La préservation d'une formation longue et dispensée dans un cadre strictement militaire en constitue un des principaux outils, le second étant le modèle que constituent, pour les élèves officiers, leurs cadres de contact. La pédagogie adoptée est une formation par l'exemple qui explique la légitimité du rôle prescrit et son renforcement. Elle permet de créer, parmi les agents en formation, le sentiment d'appartenir à un groupe social séparé. Elle aide ainsi à mieux comprendre pourquoi l'institution militaire demeure une institution à part au sein des institutions d'Etat.

CURRICULUM VITAE

Fabrice Hamelin

email : fabham@club-internet.fr

Diplômes

- **Doctorat en Science politique** de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (2000)
- **Diplôme d'Études Approfondies en Études Politiques** (programme sociologie politique) à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (1994)
- **Diplôme de l'Institut d'Études Politiques** de Grenoble, section politique (1993)

Recherche

- **Chargé de recherches** au Centre d'Analyse Comparative des Systèmes Politiques (CACSP) de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), U.F.R.11. Chargé d'une étude commandée par le Centre d'études en Sciences Sociales de la Défense (C2SD), portant sur « les potentialités de développement des activités de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale » (travail bibliographique préalable, validation du guide d'entretien, rédaction des rapports de synthèse et encadrement du travail de terrain effectué par deux assistants de recherche) (2001).
- **Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (A.T.E.R.)** en Science politique à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), U.F.R. 11. (1998-2000)
- **Bénéficiaire d'un contrat « jeune chercheur »** de la Délégation Générale pour l'Armement (1996-1998). Les lieux d'exécution des deux contrats sont le Centre d'Etudes d'Histoire de la Défense (CEHD) à Vincennes (1996-1997) et le Centre d'Etudes de la Vie Politique Française (CEVIPOF), Paris (1997-1998). Basé sur un travail d'archives, le premier a nourri la partie historique de ma thèse. Le second, appuyé principalement sur une enquête de terrain et la réalisation d'entretiens semi-directifs, a contribué à la réalisation de la partie la plus contemporaine. Ces deux travaux ont donné lieu à deux rapports de recherche.

Enseignement

- **Chargé de cours** en Science politique : à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) (2000-2002)
Cours de *science politique et administrative* dans le cadre de la préparation au concours de l'Ecole Nationale d'Administration (5^e épreuve du concours externe)
à l'Université François Rabelais de Tours (2000-2002)
Cours de *science politique* en deuxième année de DEUG Droit (2001-2002)
Cours de *science politique* en deuxième année de DEUG A.E.S (2000-2001/2001-2002)
Cours de *science politique* en deuxième année de DEUG Economie et gestion (2000-2001)
Cours de *vie politique européenne* en Maîtrise de Droit Public (2000-2001)
- **Chargés de travaux dirigés** en Science politique à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) (1998-2000)
Travaux dirigés de *droit constitutionnel* en première année de DEUG de Droit (1998-1999/1999-2000)
Conférences de *méthodes juridiques* en première année de DEUG de Droit (1998-1999)
Travaux dirigés de *sociologie politique* en première année de DEUG de Droit (1999-2000)

Expériences professionnelles à l'étranger (enseignement et recherche)

Professeur invité à l'Université de Tampere (Finlande) (mars 2001) : cours de *Vie politique française* dans le cadre du programme *langue et société française*

Research Associate au Centre de Relations Internationales de *Boston University*, Massachusetts (été 1999). Travail bibliographique consacré à l'étude du traitement des questions de défense par les sciences sociales américaines.

Divers

Obtention d'une bourse de thèse du Centre d'Etudes d'Histoire de la Défense (Vincennes) (1997)

Service national au service communication et patrimoine de la Direction Centrale du Génie (Paris) (1994-1995).

Anglais lu, écrit et parlé

Travaux universitaires

- *La spécificité militaire, une construction institutionnelle : le cas de la formation des officiers du génie aux XIX^e et XX^e siècles*, thèse pour le doctorat de science politique, dir : Michel OFFERLE, Institut d'Etudes Politiques de Paris, décembre 2000, 603 p.
- *Les relais des organisations politiques au niveau local : ubiquité sociale et réservoir de pratiques militantes à Auxerre*, mémoire de D.E.A d'études politiques, dir : Jean CHARLOT, I.E.P. de Paris, 1994, 158 p.
- *Des gardiens de la foi aux gardiens du Temple : militantisme et identités socialistes dans l'Isère*, mémoire de troisième année de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, dir : Maurice CROISAT et Dominique LABBE, I.E.P. de Grenoble, 1993, 172 p.

Rapports de recherche

- *Les potentialités de développement des activités de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale : enquête auprès des acteurs locaux*, rapport de recherche établi en exécution du contrat n° DEF/C2SD/2000/ conv. 30 passé par le C2SD et le CACSP, août 2001, 80 p. [à paraître dans *Les Documents du C2SD*].
- *La mise en administration de la formation des officiers aux XIX^e et XX^e siècles*, rapport de recherche établi en exécution du contrat n° 971102/A000 passé par la Direction des Systèmes de forces et de la Prospective, Sous-direction Scientifique/ Bureau de l'expertise scientifique (Délégation Générale pour l'Armement) et la Fondation Nationale des Sciences Politiques, avril 1999, 100 p.
- *Etude à caractère historique sur les écoles de formation des officiers du génie*, rapport de recherche établi en exécution du contrat n° 961071/A000 passé par la Direction des Recherches Etudes et Techniques, Direction Scientifique/Section Soutien à la Recherche (Délégation Générale pour l'Armement) et la Fondation Nationale des Sciences Politiques, novembre 1997, 118 p.

Articles publiés

- « Tentation technocratique et exigences opérationnelles : la formation des officiers des armes », *Revue de la gendarmerie nationale*, n°199, juin 2001, p. 135-140.
- « La formation des officiers : quelle politique ? » dans Pascal VENNESSON (dir.), *Politiques de défense. Institutions, innovations, européanisation*, Paris, L'Harmattan-Logiques politiques-C2SD, 2000, p. 27-86.

- « L'École de Metz (1815-1870) : une école d'ingénieurs militaires entre héritage et ruptures radicales », dans les *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la défense*, Cahier n°11, Paris, Addim, 1999, p. 57-80.
- « L'École d'application de l'artillerie et du génie et les cours industriels de la ville de Metz », dans André GRELON, Françoise BIRCK (dir.), *Des ingénieurs pour la Lorraine, XIX^e - XX^e siècles*, Metz, Editions Serpenoise, 1998, p. 57-70.
- « L'École d'application de l'artillerie et du génie de Metz ou l'organisation d'un compromis » dans Bruno BELHOSTE et Antoine PICON (dir.), *L'École d'application de l'artillerie et du génie de Metz (1802-1870) : enseignement et recherches*. Actes de la journée d'étude du 2 novembre 1995, Paris, ministère de la Culture-Direction du Patrimoine, 1996, p. 11-17.
- Avec la collaboration de Aurélie DAVID, Cécile DUMAS et Véronique MUSEAU, « Recrutement et engagement à Ras l'Front » dans *Les Cahiers du C.E.V.I.P.O.F.*, n° 13, septembre 1995, p. 111-154.